



TRI

La CCSB se fixe des objectifs ambitieux :

- réduire de 15% les ordures ménagères d'ici 2023
- stabiliser la quantité de déchets issue de l'activité économique
- Réduire le volume déposé en décharge de 50% en 2025, par rapport à 2010

ADIVALOR

Bilan de la collecte de novembre :

- 12.5 T de filets paragrêles
- 250 Kg de ficelles
- 19 agriculteurs déposants

Ces chiffres sont très encourageants, la quantité importante de filets collectés démontre l'intérêt de mener cette opération et assure leur valorisation. Ces déchets, au lieu d'être enfouis avec les encombrants,

seront recyclés. Il s'agit d'une solution de proximité pour aller plus loin dans la démarche des exploitants agricoles en faveur de l'environnement et dans la responsabilité de leurs déchets. Bravo les agriculteurs recycleurs!



Copil MSAP

Le comité de pilotage annuel des MSAP s'est tenu à Serres, le 21 novembre. Les agents des Maisons de Services Au Public ont présenté un bilan des nouvelles animations, un retour sur les 25 ans d'exercice des MSAP de Laragne et Serres. Au 1er janvier, Rosans, Laragne et Serres seront labellisées Maisons France Service.



1ER JANVIER 2020 : DE NOUVEAUX HORAIRES POUR LES DÉCHETTERIES

Après l'harmonisation des pratiques et la sécurisation des sites pour les employés et les usagers, c'est désormais au tour des plages horaires d'être redéfinies.

Les déchetteries fonctionneront par saison : une saison basse (1er octobre au 31 mars) et une saison haute (du 1er avril au 30 septembre). Les nouveaux horaires à compter du 1er janvier (saison basse) sont :

- **Barret** : jeudi et samedi – 8h30-12h00
- **Clamensane** : mercredi et samedi – 8h30-12h00 et 13h30-17h00
- **Lazer** : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- **Orpierre** : du lundi au samedi (sauf le jeudi) – 8h30-12h00
- **Val Buëch-Méouge** : du lundi au samedi – 8h30-12h00 et 13h30-17h00
- **Rosans** : lundi et jeudi - 8h30-12h00 et 13h30-17h00. Mercredi et samedi - 8h30-12h00
- **Serres** : lundi, mercredi et vendredi – 8h30-12h00 et 13h30-17h00. Le samedi de 8h30 à 12h00



Ces décisions s'inscrivent dans la volonté de contenir les coûts face à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) de +29% entre 2017 et 2023, tout en rendant un service de qualité. L'objectif est aussi de faciliter l'accès aux usagers, assuré par les agents de déchetterie. Ces modifications horaires ne modifient en rien le règlement intérieur et les déchets acceptés et triés. Le dernier accès autorisé aux déchetteries est de 10 mn avant la fermeture.

Contact : Service des déchetteries – pôle environnement de la CCSB - Carrefour du 8 mai 1945 – 05300

Garde-Colombe

Mail : environnement@sisteronais-buech.fr

Tel : 04.92.66.25.49

PRISE EN CHARGE DES TRANSPORTS SCOLAIRES PAR LA CCSB À HAUTEUR DE 85% : LE FORMULAIRE EST DISPONIBLE

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch renouvelle l'accompagnement des familles de son territoire pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycées détenteurs de la carte ZOU. L'aide accordée correspond à 85% du montant de participation acquitté par les familles. Pour bénéficier de cette prise en charge, un formulaire est disponible sur le site de la CCSB (lien ci-dessous) ou dans votre mairie et est à renvoyer à la communauté de communes, accompagné des pièces justificatives, à l'adresse suivante :

Maison de services au public -Service des transports -Maison de Pays - 04250 La Motte du Caire

Lien : <https://www.sisteronais-buech.fr/transports-scolaires/rentree-2019-2020/>



LA CANTINE SCOLAIRE DE SISTERON ENGAGÉE DANS UN PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La CCSB s'est engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire avec France Nature Environnement (FNE) depuis le 1er janvier 2019.



Crédit photo : Jean-Marie Delmaere / La Provence

Jusqu'en 2022, tous les opérateurs volontaires distribuant de la nourriture seront concernés : collectivités, écoles, Ephads, hôpitaux, chambres d'agriculture... La CCSB et l'association France Nature environnement sont déjà intervenues auprès des écoles de Laragne-Montéglin et Sisteron, l'Ephad de Serres, le Foyer Soleil de Laragne-Montéglin, l'Hôpital de Laragne, les marchés de Sisteron et Laragne-Montéglin.

Comment ça marche ? Lors de la première étape, les déchets alimentaires sont pesés afin de

faire un état des lieux de la quantité et du type d'aliments gaspillés. Il s'agit de définir si le gaspillage provient des quantités servies ou si ce sont les convives qui laissent un peu de nourriture dans l'assiette. Des seaux pour chaque plat sont prévus afin de trier le pain des autres aliments. Un diagnostic est alors préparé pour chaque établissement afin de mettre en place des fiches actions adaptées aux conclusions : comme par exemple la réorganisation du réfectoire et du service, ou encore, la révision des menus et des achats.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : DEUX ENQUÊTES LANCÉES

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'est engagée dans l'élaboration d'un « Schéma de Développement Économique ». Ce schéma définit dans les grandes lignes la stratégie du territoire en matière de développement durable, de développement économique, de gestion de l'espace et d'organisation des services. Dans sa phase de diagnostic, il semble essentiel que ce Schéma s'appuie en partie sur la vision des élus du territoire autour de cette compétence de la collectivité. C'est pourquoi le pôle développement économique de la

CCSB a créé 2 enquêtes afin de solliciter les points de vue des acteurs économiques du territoire. Les éléments recueillis seront traités en tant que pistes de réflexion.

Pour répondre à l'enquête destinée aux élus : <https://www.sisteronais-buech.fr/enquete-aupres-des-elus-de-la-communaute-de-communes-du-sisteronais-buech/>

Pour répondre à l'enquête destinée aux entreprises : <https://www.sisteronais-buech.fr/enquete-entreprises/>

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations répondant aux critères peuvent faire une demande de subvention auprès de la CCSB, en remplissant le formulaire en téléchargement sur le site : <https://www.sisteronais-buech.fr/au-quotidien/demande-de-subvention/>

Les dossiers sont à renvoyés au plus tard le 31 Janvier 2020 au siège de la CCSB :

**1, place de la République
04200 Sisteron**

OÙ VONT VOS DÉCHETS TRIÉS ?

La communauté de communes du Sisteronais-Buëch dispose de plusieurs points d'apports volontaires (PAV) sur lesquels on trouve des conteneurs bien distincts pour les emballages, les papiers, le verre et les ordures ménagères. Ces emballages sont ensuite envoyés vers le centre de tri de Manosque qui les valorise.

Le circuit

1. L'aire de réception

Dès leur arrivée sur site, les véhicules de collecte sont enregistrés et pesés, avant d'être dirigés dans le hall de réception. Leur chargement est ensuite vidé dans une des 3 alvéoles en fonction du contenu de leur collecte. Une fois le stock déchargé, la qualité des déchets est contrôlée par un agent de réception. Les emballages et les papiers sont ensuite transportés vers la chaîne de tri.

2. La chaîne de tri

Un séparateur s'occupe des petits emballages plats et creux, un autre des petits et grands emballages. Ensuite, ils sont envoyés chacun de leur côté pour être encore triés et séparés, en fonction de ce en quoi ils peuvent être transformés.

3. Le tri mécanique et le tri optique

Le tri mécanique consiste à séparer les emballages et les papiers en fonction de leur taille, leur poids et leur forme. Un gros aimant permet de trier l'acier. Le tri optique, quant à lui, permet de séparer les emballages et les

papiers en fonction de leur composition et de les classer par différentes familles.

4. Affinage et contrôle manuel

Les emballages et les papiers restants sont acheminés vers une cabine de tri dans laquelle des agents de tri contrôlent et corrigent si besoin le tri effectué en amont par les machines. Un poste de tri est dédié aux films plastiques et refus de tri, un autre est dédié aux cartons.

5. Conditionnement et expédition

Les recyclables sont acheminés par des tapis roulants vers les box de stockage propres à chaque type de matériaux. Une fois les box pleins, les recyclables sont transférés vers une presse pour les compacter et en faire des balles. Ces différents tris permettent de séparer les déchets en plusieurs types et de les valoriser :

- les emballages liquides alimentaires / plastiques / fibreux sont transformés en emballages liquides alimentaires (ELA), ou en plastiques rigides et certains deviennent aussi de l'aluminium.)

- Les petits emballages plats et creux, récupérés par l'aimant et dont on a séparé les films plastiques, sont à la fin du processus, transformés en acier.- Les films plastiques sont transformés en films polyéthylène- Les papiers et cartons sont retransformés en « fibreux » (papiers et cartons)

Et ça devient quoi une fois trié ?

8 boîtes de conservées recyclés = 1 casserole créée



114 canettes = 1 trottinette



1 bouteille en verre = 1 bouteille en verre



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ITINÉRANT PARENTAL « FRUITS DE LA PASSION »

Un nouveau service dédié à la petite enfance existe sur la CCSB : les animatrices du RAM « Fruits de la passion » sont désormais présentes sur les communes de Sisteron, Mison, La Motte du Caire, Turriers pour proposer :

- du soutien aux assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession (à travers divers regroupements : des réunions, de la formation continue, des temps de rencontre, d'animation collective, de partage d'expériences, d'écoute).
- Aux parents dans leur recherche de mode de garde, et leur fonction d'employeur.
- Des ateliers de jeux :
 - Sur Sisteron et Mison, des ateliers de jeux à destination des enfants accompagnés de leurs parents et / ou assistantes maternelles sont proposés : différents espaces ludiques seront aménagés pour répondre aux différents âges des enfants.
 - Sur La Motte du Caire et Turriers les ateliers de jeux sont proposés par l'association la clé des âges.
- Des ateliers « rencontre » / Permanence administrative :
- Sur chaque commune :
 - tenue d'une permanence administrative et temps de rencontre pour informer et accompagner les assistantes maternelles et les parents sur les points de la convention collective (déclarations sociales, contrat de travail).
 - Lieu d'information sur le métier d'assistante maternelle (comment se faire agréer ?)
 - Moment d'échange et de partage autour du mode d'accueil à domicile.

JOURS	MERCREDI 1/2	MERCREDI 1/2	JEUDI
MATIN 9H30/11H	MISON ATELIERS JEUX Salle polyvalente 	LA MOTTE DU CAIRE ATELIERS RENCONTRE Salle de danse 	SISTERON ATELIERS JEUX Salle des jeunes Daniel MAFFREN 
APRES MIDI	MISON PERMANENCE ADMIN. Salle polyvalente 	TURRIERS ATELIERS RENCONTRE Ecole 	SISTERON PERMANENCE ADMINISTRATIVE Salle des jeunes Daniel MAFFREN 

Le RAM, service porté par la CCSB, complète l'offre des différentes structures d'accueil petite enfance sur le territoire, en soutenant l'accueil au domicile des assistantes maternelles.

RÉUNION DES GARDIENS DE DÉCHETTERIES

Les gardiens des sept déchetteries de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch se sont réunis pour une réunion/formation organisée par Monsieur Alain D'HEILLY (Élu en charge de l'environnement), Madame Claire BARUS (coordinatrice des déchetteries), Madame Brigitte DELADOEUILLE (Directrice du Pôle Environnement) en présence de Mme Claudine PEYRON (Directrice Générale des Services de la CCSB) et de Thierry NICOLAS (Conseiller Prévention de la CCSB).

A l'ordre du jour : Rappel du rôle du gardien de déchetterie ; Les risques en déchetteries : physiques, biologiques, chimiques, sonores ; Vêtements de travail et EPI (Équipements de Protection Individuelle) ; Prévention, Hygiène et Manutention ; les Formations ; Le travail en équipe.

Gardien de déchetterie : un métier devenu plus complexe au fil des années.

Aujourd'hui, un agent doit s'occuper de l'accueil et de la sécurité, de la gestion et de la traçabilité. Autant de tâches qui n'existaient pas il y a encore une dizaine d'années. Ils sont un maillon essentiel de la chaîne du recyclage et de la relation avec les usagers. Au quotidien, c'est une tâche de tous les instants qui leur est demandée, sous n'importe quelles conditions météorologiques. Malgré une pluie persistante, une chaleur écrasante ou le gel, les usagers de déchetterie se pressent en nombre pour se débarrasser de leurs déchets. Des pics de fréquentation qui demandent à l'agent, une vigilance de tous les instants. Il accueille tout en orientant les usagers vers les bonnes bennes et en répondant à leurs questions. Il doit donc être en permanence très rigoureux et avoir des yeux partout afin de s'assurer que le tri est bien fait. Les risques générés par les activités de collecte et de tri des déchets sont nombreux. Or le tonnage de déchets à traiter est en constante augmentation. C'est pour cela que, dans le cadre de la formation continue des agents de déchetteries, l'accent a été mis sur la prévention. Ils doivent respecter les consignes de prévention, d'hygiène, de santé et de sécurité dans le cadre de leur travail, pour leur bien et celui des usagers.

L'AIRE DE COMPOSTAGE DU VILLAGE D'UPAIX, SE PORTE BIEN !

La CCSB est venue vider les bacs à compostage collectif du village d'Upaix. Deux bacs de 400 litres étaient presque pleins et le compost mature. Un troisième bac rempli à ras bord, méritait d'être laissé au repos (en maturation) pendant les mois d'hiver, afin d'être prêt à servir dans les jardins upaïsois dès le prochain vidage au printemps !

En terme de volume, la CCSB évalue à environ 650 litres de compost obtenu. La matière réduite lors du processus de compostage, ce sont donc approximativement 980 litres de biodéchets qui ont été jetés (moitié déchets verts, moitié restes de cuisines) en une année, soit environ 500 kg.

On peut conclure que : 250 Kg de déchets de cuisines ont été valorisés et n'ont donc pas été mis dans les poubelles d'ordures ménagères et 250 Kg de déchets verts n'ont pas été apportés en déchetterie... Tout a été transformé in situ dans le village ! Pas de collecte, pas de transport vers la déchetterie, pas de traitement des déchets, aucun coût... et en contre parti, du bon compost de belle qualité qui pourra être utilisé par les habitants pour leurs jardins !

Si, comme le village d'Upaix, vous avez envie de vous lancer ou besoin de conseils : Contactez le Pôle Environnement de la CCSB : environnement@sisteronais-buech.fr / 04 92 66 25 49.

